

Grenoble, le 17 septembre 2015

Communiqué de presse

Le département de l'Isère en vigilance sécheresse

Le Comité Départemental de l'Eau (CDE) a été saisi le 3 septembre 2015 pour avis sur la situation de la ressource en eau du département. L'alerte sécheresse avait été instaurée pour le secteur des Quatre Vallées et la vigilance pour le reste du département pour les eaux superficielles par arrêté préfectoral le 21 juillet.

La canicule, installée au mois de juillet sur l'ensemble du département avec une absence de précipitations de la deuxième moitié du mois de juin à la fin du mois de juillet ont desséché les sols et accéléré la baisse des débits des cours d'eau. La situation climatique s'est renversée au mois d'août avec une baisse significative des températures et de réguliers épisodes pluvieux parfois orageux.

La situation des cours d'eau globalement à la baisse de mi-juin à fin juillet, s'est stabilisée au cours du mois d'août et les débits observés sont tous situés autour des seuils de vigilance.

En revanche, les niveaux constatés sur les grandes nappes souterraines ne suscitent pas d'inquiétude particulière sur la totalité des secteurs du département.

Eu égard à cette situation le Préfet a pris un arrêté plaçant l'ensemble du département en vigilance pour les eaux superficielles.

Il est demandé à chacun de continuer à avoir une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics. Chaque citoyen doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieuse pour tous les usagers.

Le prochain Comité Départemental de l'Eau se tiendra le 29 septembre 2015 à 14h30 à la préfecture de l'Isère.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

 [@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38)